

être une ressource pour un Souverain,

312. 313.
Conclusion. L'évidence de ces défords, quand elle est publique, est ce qui doit en garantir dans un Etat Monarchique, 313.

Pourquoi dans un Gouvernement Monarchique, & non dans le Gouvernement de plusieurs, 313. 314.

Difficultés à surmonter pour rétablir l'ordre en cette partie, une fois qu'on s'en est écarté, 314.

Le premier pas pour revenir à l'ordre est la publicité de son évidence, *id.*

Rapports nécessaires de la mendicité, de la misère d'un grand nombre d'hommes avec les défords contraires à ce même ordre, 315.

Ces rapports tiennent essentiellement au physique, *id.*

CHAPITRE XXXV.

DES rapports entre une nation & les autres nations. Il existe, sous une forme différente de celle des premiers temps, une société naturelle, générale & tacite parmi

les nations; devoirs & droits essentiels qui en résultent, & qui sont réciproques entre elles. L'ordre naturel qui régit cette société générale, est ce qui assure à chaque nation son meilleur état possible.

Cet ordre, qui n'a rien d'arbitraire, doit être la base fondamentale de la politique. Il est de l'intérêt d'un Souverain & d'une nation de s'y conformer, quand même il ne seroit point adopté par les autres nations.

Balance de l'Europe; observations sur ce système, page 317.

De la troisième classe des différents objets qui appartiennent au gouvernement des Empires, 317.

Comment ils sont soumis au despotisme légal de l'évidence, *id.*

Les rapports des nations entre elles prennent leur source dans les rapports naturels & essentiels que les hommes avoient entre eux avant la formation des sociétés particulières, *id.*

L'ordre physique est la base des devoirs & des droits réciproques que les hommes ont naturellement entre eux, & qui constituent le juste absolu, 317. 318.

L'institution des sociétés particulières & conventionnelles n'a point fait cesser la société naturelle, tacite & universelle, qui dans tous les temps a existé parmi les hommes, 318. 319.

Chaque nation n'est qu'une province du grand Royaume de la nature, qu'une branche de la société universelle gouvernée par un ordre naturel & essentiel de devoirs & de droits réciproques entre toutes les classes qui la composent, 319. 320.

Ancienneté de la connoissance que les hommes ont eue de cette société universelle & toujours subsistante, 320. V. aussi 329.

Il ne s'agit pas de la former, mais de ne pas les troubler en violant ses loix essentielles, *id.*

L'ordre de cette société universelle est évidemment l'ordre le plus avantageux à chaque nation comme à chaque homme en particulier, 321.

Fausseté de la politique habituelle des nations; combien elle est opposée à cet ordre; combien elle est injuste, *id.*

Effets cruels qu'elle produit, *id.*

Balance de l'Europe, terme énigmatique, 321. 322.

Sous prétexte de donner la paix, elle occasionne la guerre, *id.*

Distinguer dans ce plan politique la fin & les moyens, 322.

Sa fin est bonne, & ses moyens sont vicieux, *id.*

Quoique ce système politique soit séparé de ses vrais principes, il prouve que toutes les nations de l'Europe se regardent comme ne formant qu'une seule société, 323. 324.

Ce point de vue est nécessairement la base de ce système, en ce qu'il part de la nécessité naturelle de déférer à un

intérêt commun & évident, *id.*
 Les pratiques de ce système peuvent devenir vicieuses de deux manières, 324.
 Premier vice, les confédérations particulières qui tendent à diviser les Puissances, *id.*
 Démonstration de la fausseté de tous les calculs qu'on peut faire à ce sujet, 324 & 325.
 Contradictions évidentes dans lesquelles tombent ceux qui veulent établir un équilibre entre les Puissances en les divisant, 325.
 Second vice dans ce système; l'ambition de s'enrichir ou de s'agrandir aux dépens des autres nations, 326. 327.
 Les mauvais effets de ce système prouvent que l'état naturel de l'Europe est une confédération générale, 327.
 Impossible de se former une idée raisonnable de la balance de l'Europe que dans la vue de cette confédération générale, *id.*
 Fraternité des Rois reconnue par eux & confirmée par leurs procédés réciproques, 328.
 Elle est une preuve de la connoissance que les hommes ont eu de la fraternité des nations, *id.*
 D'après les loix naturelles de cette fraternité les devoirs & les droits réciproques de nation à nation sont les mêmes que d'un homme à un autre homme, 329.
 Tous ces devoirs & droits réciproques ont pour règle le droit de propriété & la liberté qui en est inséparable, 329 & *suiv.*
 La politique simplifiée ou ramenée à ses vrais principes, *id.*
 La garantie mutuelle entre les nations de leurs droits de propriété & de leur liberté est la base & l'objet de la politique, *id.*
 La pleine & entière liberté de commerce est dans l'ordre de cette politique, 329.
 L'ordre naturel & essentiel des sociétés conduit nécessairement chaque nation à adopter pour elle cette politique, 331. 332. 333.
 Cette politique convient au meilleur état possible d'une nation, quand même

les autres nations s'en écarteroient, 332.

Elle procure à une nation tant au dehors qu'au dedans la plus grande consistance possible, 332. 333.

CHAPITRE XXXVI.

Du commerce. Premières notions qui conduisent à reconnoître la nécessité de sa liberté. Tout acheteur est vendeur, & tout vendeur doit être acheteur. Les sommes de ces deux opérations doivent être égales entre elles. Les ventes, mêmes en argent, ne sont que des échanges de valeurs égales. Erreurs & préjugés contraires à ces premières notions, page 334.

On ne parle point du commerce intérieur parce qu'on suppose que tout le monde est d'accord sur la nécessité de sa liberté, 334.

Préjugés qui subsistent cependant en cette partie, & qui blessent cette liberté, 335.

Leurs mauvais effets présentés sommairement, *id.*

Première notion du commerce; il n'est qu'un échange de marchandises pour marchandises, de quelque façon qu'il se fasse, 335.

La consommation est la fin du commerce, 336.

Le commerce n'a essentiellement besoin que de deux hommes & de deux valeurs. Un premier vendeur qui ait une chose à vendre, & un consommateur qui ait une autre valeur pour la payer, *id.* & 338.

On confond souvent le commerce avec les opérations qui servent à faire le commerce, *id.* & 338.

Effets de cette méprise: on croit voir un grand commerce là où souvent on ne voit que de grands frais, *id.*

Fausse idée qu'on a des frais du commerce; ils n'augmentent point les valeurs des marchandises, 337. & 338.

Il en est de même des travaux de main-

d'œuvre : inconsequence évidente de ceux qui croient que le manufacturage ajoute un nouveau prix aux productions, *id.*
 On ne parle point ici de la vente des biens-fonds, 338.
 Il est deux sortes de commerce ; celui des productions en nature & celui des ouvrages de l'industrie, *id.*
 Les ventes en argent doivent être alternatives : impossible de toujours vendre en argent à moins d'acheter également en argent, 339.
 Tout acheteur doit être vendeur ; & tout vendeur doit être acheteur, 339. 340.
 La somme des ventes & celle des achats doivent se balancer dans chaque vendeur, *id.*
 Les différens dérangements particuliers que cette balance peut éprouver se compensent, & cette compensation rétablit l'ordre général, 341.
 Ces vérités prouvées par l'axiome qui dit que la consommation est la mesure de la reproduction, *id.*
 Illusion causée par les termes de vente & d'achat, 342.
 De l'argent monnoie ; sa définition : il est une marchandise représentative d'une valeur égale en autres marchandises, *id.*
 Les ventes en argent ne sont au fonds que des échanges de marchandises en nature faits par le moyen d'un gage intermédiaire, *id.*
 Les ventes considérées comme de simples échanges prouvent évidemment que tout vendeur est acheteur, & que tout acheteur est vendeur pour des sommes égales, 343.
 Folie de ceux qui veulent toujours vendre en argent sans jamais acheter en argent, *id.*
 Fausseté des systèmes politiques à cet égard, *id.*

CHAPITRE XXXVII.

DEFINITION du Commerce vu dans tous ses rapports essentiels. De la maniere dont il peut enrichir une nation : fausses idées des hommes à cet égard. Son utilité

est dans les rapports qu'il a avec les intérêts de la culture. Le commerce extérieur n'est qu'un pis-aller & un mal nécessaire, pag. 345.

DEFINITION du commerce vu dans ses rapports principaux, 345.

Après le commerce aucun des échangeurs n'est plus riche qu'il étoit auparavant, quoiqu'il y ait une chose qui lui convienne mieux, parce que chacun d'eux a donné valeur pour valeur égale, *id.*

Exemples qui rendent sensible cette vérité, *id.*

Première idée de la maniere dont le commerce extérieur enrichit une nation ; il lui permet de s'enrichir par l'augmentation de ses cultures, 346. & suiv.

Fausse idée de ceux qui pensent qu'une nation peut réellement gagner sur une autre nation. La contradiction de ce système est évidente, 346. 347.

Le commerce extérieur procure à une nation, des consommateurs étrangers en état de payer ses productions, pour suppléer ceux dont elle manque chez elle, 346. & suiv.

Tous les avantages du commerce sont renfermés dans la faveur qu'il procure au débit des productions, 347. 348.

Le commerce extérieur seroit préjudiciable à une nation s'il ne procurait pas le débit des productions au meilleur prix possible pour les cultivateurs, 349. 350.

Le commerce n'est qu'un pis-aller & un mal nécessaire, 350. 351.

CHAPITRE XXXVIII.

DE l'intérêt du commerce. Ce qu'on doit entendre par cette façon de parler : il n'est point chez un peuple de commerçants le même que chez une nation agricole. Véritable idée du Commerçant. Ce sont les consommateurs & non les Commerçants, qui font le commerce. Opposition entre les intérêts par-

ricultiers des Commerçants & l'intérêt commun des autres hommes, page 352.

De l'intérêt du commerce: ce qu'on doit entendre par cette façon de parler, 352. & *suiv.*

On confond l'intérêt du commerce avec l'intérêt particulier des commerçants, 353.

On confond un peuple de commerçants avec une nation agricole, *id.*

Différences essentielles & évidentes entre leurs intérêts, 354.

Il est différent de servir le commerce ou de faire le commerce, *id.*

Il est différent de commercer ou de trafiquer: on commerce les productions de son territoire; on trafique celles des territoires étrangers, *id.*

Celui qui trafique n'est qu'un salarié, *id.*

Celui qui commerce ne fait que jouir de ses propres richesses, *id.*

Le commerce des ouvrages de main-d'œuvre ne peut exister sans celui des productions en nature; mais celui-ci peut exister sans celui-là, 355.

Conséquences des pratiques opposées à cette vérité, *id.*

Le commerce ne se fait qu'entre les propriétaires des valeurs échangées, *id.*

Le commerçant, ce que c'est; il ne fait commerce que de valeurs en industrie, *idem.*

Le nom de commerçant désigne un homme qui sert le commerce, & non qui fait le commerce, *id.*

Le commerçant cependant est un homme nécessaire, 356.

Quatre objets à distinguer dans le commerce: ce qu'ils sont, *id.*

Preuve que ce sont les consommateurs qui font le commerce, *id.*

Preuve que les commerçants ne sont que moyens du commerce, *id.*

Utilité de ces distinctions rigoureuses, *id.*

Erreurs occasionnées ou du moins nourries par un défaut de précision dans les idées qu'on se formoit d'après les termes dont on a coutume de se servir, 357.

Preuve, par comparaison, que ce sont les consommateurs, & non les com-

merçants qui font le commerce, *id.*

L'intérêt du commerce, pris pour l'intérêt de ceux qui font le commerce, est l'intérêt des consommateurs, *id.*

Conséquences. Le commerce ne consiste que dans l'échange des valeurs commercées entre le premier vendeur & le dernier acheteur consommateur, *id.*

Comment les intérêts de ces deux hommes se concilient parfaitement malgré leur opposition apparente, *id.*

Comment la concurrence règle les prix de toutes les choses commercables & maintient entre eux un équilibre habituel, 358. 359.

Faux systèmes de ceux qui prétendent favoriser le prix d'une production dans une nation, sans faire jouir les autres productions de la même faveur, 360.

La cupidité naturelle aux hommes est l'ame de la concurrence, 361.

La concurrence & ses effets sont les produits d'une nécessité physique, & ils n'ont rien d'arbitraire, 361.

Méprises occasionnées par l'usage de l'argent monnoie. Sa valeur vénale ou commercable n'est qu'une valeur relative, 362. 363.

La véritable valeur de l'argent se détermine par la quantité des choses usuelles qu'on peut se procurer pour telle quantité d'argent, *id.*

On peut être plus riche avec moins d'argent, & moins riche avec plus d'argent, 363.

L'argent n'est qu'un signe & un gage; & les valeurs numériques ne sont que des noms, 363. 364.

L'intérêt commun des consommateurs est que les échanges se fassent avec le moins de frais qu'il est possible, 364.

Opposition entre cet intérêt commun & celui des commerçants, auxquels il importe d'augmenter ces memes frais à leur profit, *id.*

CHAPITRE XXXIX.

SUITE du Chapitre précédent. Par qui sont payés immédiatement les profits ou les salaires des commerçants? Erreurs relatives à

- cette question. Comment l'intérêt particulier des commerçants se concilie, par le moyen de la liberté, avec l'intérêt des autres hommes. La profession des commerçants est cosmopolite : rapports de cette vérité avec la nécessité d'une grande liberté de commerce. Différences essentielles & plus détaillées entre un peuple de commerçants & les nations agricoles & productives. Quel est chez elles le véritable intérêt du commerce : besoin qu'il a de la liberté, page 365.
- DES profits faits par les commerçants ; par qui ils sont payés, 365.
- Futilité de cette question, *id.*
- Ces profits font partie des frais du commerce, 366.
- Ils sont payés par ceux qui font le commerce, c'est-à-dire, par tous les consommateurs, 366. 67. 68 & *suiv.*
- Les profits faits par les commerçants nationaux ne font point des profits faits par l'Etat, 367.
- Par rapport au commerce il n'est que deux classes d'hommes, celle des consommateurs & celle des commerçants ou agents du commerce, 368.
- Cette distribution sommaire montre quel est l'intérêt du commerce, ou l'intérêt en général de l'Etat vu dans le commerce, *id.* & 373.
- Cet intérêt est celui des consommateurs, les seuls qui fassent entre eux le commerce & qui constituent réellement l'Etat, *id.*
- Définition de l'Etat, 369.
- Il ne réside que dans le Souverain qui en est le chef, les propriétaires du produit net & les cultivateurs, *id.*
- Le commercant national, considéré dans sa profession seulement, est cosmopolite, *idem.*
- Il est encore cosmopolite à raison de la nature de ses richesses ; elles ne font point partie de celles de l'Etat, 370. 371.
- Opposition entre l'intérêt de l'Etat & l'intérêt particulier du commercant national, 371. 372.
- Le terme de cosmopolite n'est point une injure ; pourquoi, 372.
- Autres professions qui sont cosmopolites, *idem.*
- Eloge & utilité des vrais commerçants, 372. 373.
- Résultat. Idée précise de l'intérêt de l'Etat, par rapport au commerce. 373.
- Comment l'intérêt général de l'Etat & l'intérêt particulier des commercants nationaux se concilient par le moyen de la liberté, 373. 374.
- Ce moyen de conciliation est dans le plan général de l'ordre essentiel des sociétés, qui ramène à l'unité toutes les différentes classes d'une même société, & même toutes les sociétés particulières, 374.
- Développement de cet argument en faveur de la liberté, 375.
- Développement de la différence qui se trouve entre un peuple de commercants & une nation agricole & productive, 375. 76. & *suiv.*
- Chez un tel peuple l'intérêt du commerce est l'intérêt personnel des commercants ; chez cette nation il est l'intérêt de la reproduction, 376.
- Ce peuple a intérêt d'augmenter à son profit les frais du commerce ; cette nation a intérêt de les diminuer, *id.*
- Un tel peuple ne forme point véritablement un corps politique, *id.*
- Il peut être détruit sans injustice & sans coup férir, 376. 377.
- Un tel peuple ne peut jamais former un Etat riche, 377.
- Les richesses de ses commercants ne sont point à l'Etat, *id.*
- Les motifs arbitraires & passagers qui peuvent quelquefois permettre à l'Etat d'en disposer ne forment point un lien politique, *id.*
- Les nations agricoles & productives sont les seules qui puissent fonder une puissance solide, *id.*
- Besoin qu'elles ont de la plus grande liberté possible dans le commerce. 377. 78.

CHAPITRE XL.

DU meilleur état possible d'une nation ; en quoi il consiste ; besoin qu'il a de la plus grande liberté possible dans le commerce. Fausses idées sur l'argent & sur la véritable richesse d'une nation : sa véritable richesse n'est qu'une richesse en productions. Une richesse en argent n'est que l'effet de la première, & ne s'entretient que par la première. Différences essentielles entre ces deux sortes de richesses, page 378.

Premières notions du commerce & leurs conséquences sommaires réunies dans un même point de vue, 378.

Idee précise de la richesse ; elle ne consiste que dans les valeurs disponibles ; quelles sont ces valeurs dans une nation, 379.

Idee précise du meilleur état possible d'une nation, *id.*

Comment il tient doublement à la plus grande richesse possible, *id.*

Conséquence qui en résulte en faveur de la liberté du commerce, 379. 380.

Comment la richesse d'une nation dépend du bon prix de ses productions, 380.

Différence entre bon prix & cherté, 381.

Une marchandise d'un grand prix peut n'être pas chère ; une autre peut l'être, quoique d'un prix médiocre, *id.*

La cherté n'est qu'un prix disproportionné, *id.*

Le bon prix est tout l'opposé ; il est d'une convenance égale au vendeur comme à l'acheteur, *id.*

Ordre des vérités qui démontrent que le meilleur état possible d'une nation ne peut naître que de la liberté du commerce, 382.

La richesse d'une nation ne consiste point dans la somme d'argent qu'elle possède, 383.

L'argent n'est qu'une richesse relative & non absolue, *id.*

Avec plus d'argent on peut être plus pau-

vre, & être plus riche avec moins d'argent, *id.* &c.

L'argent ne multiplie point les choses usuelles ; mais les choses usuelles impriment à l'argent un mouvement de circulation qui fait le même effet que si elles le multiplioient, *id.*

Importance dont il est à une nation de se procurer par la reproduction, une grande abondance de choses usuelles, 383. 384.

L'argent n'est qu'un moyen d'échange : on supplée l'argent ; mais on ne peut suppléer les choses usuelles, 384. 385.

Définition simple de la richesse ; elle est moyen de jouir, 385.

Cette définition prouve qu'il n'y a que le produit net & disponible des terres qui soit richesse, *id.*

Comme l'or & l'argent souvent ne sont pas richesses, *id.*

La reproduction est le principe de la richesse en argent dans une nation agricole, 386.

Une richesse en argent n'est que l'effet d'une richesse en productions qui a changé de forme, *id.*

Différence entre ces deux sortes de richesses. La richesse en argent se détruit par la jouissance ; & la richesse en productions se perpétue par la consommation, *id.*

Autre différence tirée de l'utilité immédiate d'une richesse en productions, utilité qui ne se trouve point dans une richesse en argent, 386. 387.

Plus une nation abonde en productions & moins elle a besoin d'argent, 387.

La richesse en argent, quand elle n'est point l'effet d'une richesse en productions, ne s'obtient que par les privations, *id.*

Richesse en productions est la seule & unique richesse véritable, 388.

CHAPITRE XLI.

SUITE du Chapitre précédent. Erreurs contraires aux vérités qui y sont démontrées. Balance du commerce. Fausseté des systèmes établis à cet égard : leurs

contradictions, & les préjudices qu'ils causent à une nation & à un Souverain. Fausses spéculations sur l'accroissement annuel de l'argent en Europe; comme cet accroissement doit nécessairement se partager entre les nations commerçantes. Nécessité de la libre circulation de l'argent. Comment sa masse peut grossir dans une nation, & en indiquer la richesse, page 389.

ERREURS conséquentes à la première erreur de ceux qui ont regardé l'argent comme le principe de la richesse d'une nation, 389.

Balance du commerce: fausseté des systèmes qui lui sont relatifs, *id.*

Absurdité de vouloir qu'une nation gagne toujours par le commerce sur une autre nation, 389. 390.

Retour fâcheux de ce système vu dans les plus grands succès qu'on puisse lui supposer, 390.

Ses succès sont destructifs de la reproduction & de la population nationales, *id.*

Autres inconvénients. Guerres, &c. 391. 392. 393.

Circonstances qui concourent à accélérer la déprédation que de tels succès font éprouver à la nation qui se les procure, *id.*

Fausseté de ce système considéré dans les moyens de le mettre en exécution, 392.

Il détruit tout commerce, tandis qu'il se propose de s'enrichir par le commerce, 392. 393.

Il est onéreux à l'Etat qui croit gagner sur les autres nations, 393. 394.

La même vérité reconnue dans tous les différents contre-coups de ce système, 394.

Différents points de vue qui font voir combien les pratiques relatives à ce système tendent à appauvrir le Souverain & la nation, 394. & *suiv.*

Examen des vaines suppositions qu'on

peut opposer à ces démonstrations; leurs contradictions évidentes, 397. & *suiv.*

Les désordres résultants de ces pratiques occasionnent une déprédation nécessairement progressive, 399.

Le même système réduit à l'envie de s'approprier seulement l'augmentation annuelle de la masse d'argent en Europe, 400. & *suiv.*

Cette augmentation doit se partager entre toutes les nations commerçantes, suivant une proportion nécessaire que rien ne peut déranger, *id.*

Les nations qui ne vendent que de l'argent, doivent nécessairement s'appauvrir par l'augmentation de la masse d'argent en Europe, 400.

L'argent est une espèce de fleuve; comparaison qui prouve que la liberté de sa sortie doit être égale à la liberté de son entrée, 403.

L'argent qui passe chez une nation, indique, mais ne fait pas la richesse de cette nation, 404.

CHAPITRE XLII.

SUITE du Chapitre précédent.

Fausse idée des produits de l'industrie. Erreurs résultantes de l'illusion que font ces produits apparents. Quand & comment l'industrie manufacturière peut être utile au commerce des productions. Elle n'en augmente jamais les valeurs au profit de la nation. Nécessité d'une grande liberté à tous égards, pour rendre cette industrie utile à la nation. Contradictions & inconvénients des systèmes opposés à cette liberté, pag. 405.

LE terme de richesse a dans notre langue diverses significations, 405.

Tantôt il a rapport à la nature des choses, & tantôt à la fortune des personnes, *id.*

Mauvais emploi du terme de richesse

- par rapport à l'argent, *id.*
- Méprise relative à ce mauvais emploi. On a confondu l'argent avec les richesses réelles, ou les choses usuelles qu'il représente, *id.*
- L'argent ne constitue point ce qu'on appelle une richesse personnelle & habituelle, c'est-à-dire, une richesse qui a la faculté de se reproduire après qu'on l'a consommée, 406.
- Idee qu'on doit se former de la richesse habituelle d'une nation, *id.*
- Elle ne consiste que dans la valeur de ses reproductions annuelles, 406. 407.
- Cette richesse n'est point augmentée par les travaux de l'industrie, 407. & *suiv.*
- Le prix des ouvrages de l'industrie n'est point arbitraire; il est au contraire un prix nécessaire, *id.*
- Ce que c'est que ce prix, comment il se forme, pourquoi il est nécessaire, 407. 408. 409.
- Il n'est que la représentation des valeurs en productions consommées par l'ouvrier, ou du moins qui sont réputées l'être, 408.
- C'est le prix des productions ainsi consommées ou réputées l'être, qui décide du prix des ouvrages de l'industrie, *id.*
- Conséquence: il est indifférent à une nation de vendre aux étrangers ses productions en nature, ou de les leur vendre manufacturées, pourvu qu'elle les vende au même prix dans les deux cas, 408. 409. & 410.
- Quand & comment l'ouvrier peut vendre aux étrangers ses ouvrages au-dessus de leur prix nécessaire, *id.*
- Quand & comment la concurrence des autres vendeurs comme lui l'en empêchent, *id.*
- Cette cherté, quand elle est possible, greve la nation, 408. 409.
- Quand & comment l'industrie manufacturière peut être utile au débit des productions, 409.
- Ne pas prendre cette utilité pour une augmentation de valeurs, *id.*
- La valeur des ouvrages de l'industrie vendus à l'étranger, n'est que la valeur des productions nationales consommées par l'industrie, 409 & 410.
- L'industrie ne fait que donner une forme nouvelle aux productions nationales sans en augmenter les valeurs, 410.
- L'industrie ne fait que des dépenses, & on les prend pour une augmentation de richesses, 410. 411.
- L'ouvrier qui vend aux étrangers son ouvrage au-dessus de son prix nécessaire ne bénéficie pas sur les étrangers; mais bien sur sa propre nation, 412. 413.
- Autre manière dont la nation est lésée par ce renchérissement, 413.
- L'ouvrier ne fait jamais renchérir les productions de la nation au profit de la nation, 413. 414.
- Ce renchérissement est le fruit de la concurrence & de la liberté; elle est même contraire aux intérêts & à la volonté de l'ouvrier, 413, 414. & *suiv.*
- Combien cette observation met en évidence la nécessité de la liberté, 414.
- La même observation s'applique à l'industrie commerçante, 415. 416.
- Les services de l'industrie manufacturière pour procurer le débit des productions n'est qu'un pis-aller, 416. 417.
- Ce pis-aller tire toute son utilité de la liberté; sans cela il dégénère en monopole, 418.
- Argument simple pour prouver que les bénéfices du manufacturier sont faits aux dépens de la nation, dont il manufacture les productions, 418.
- Comment la main d'œuvre devient utile à la nation, par le moyen de la liberté, *id.*
- Conséquence: nécessité d'une grande liberté pour admettre tous les hommes à manufacturer, 419.
- Autre conséquence: nécessité d'une grande liberté dans l'exportation des matières premières employées par nos manufacturiers, *id.*
- Préjudices que cause à une nation la privation de cette liberté. Cette privation n'est sensible qu'autant qu'elle est nuisible, *id.* & *suiv.*
- Contre-coups de ces préjudices; ils sont progressivement destructifs de la ri-

chesse nationale & de la population, 420. 421.

Fausse idée de ceux qui pensent que les frais des consommations tournent au profit de la nation, 421.

Résultat. Comment la liberté du commerce en tout genre, assure à une nation son meilleur état possible à tous égards, 422.

CHAPITRE XLIII.

L'INDUSTRIE n'est aucunement productive : démonstration particulière de cette vérité, pag. 423.

DIFFÉRENTES manières de rendre sensible la vérité présentée dans ce Chapitre, 423. & suiv.

L'ouvrier ajoute à la valeur primitive de la matière première qu'il met en œuvre, toutes les valeurs qu'il a consommées, *idem*.

L'industrie n'est pas plus créatrice de la valeur de ses ouvrages, qu'elle l'est de la hauteur & de la longueur d'un mur qu'elle construit, 424.

L'industrie n'est créative que des formes, *id.*

A raison de l'utilité de ces formes, le prix de ses ouvrages résulte d'une addition de plusieurs valeurs imputées sur un seul objet; & toutes ces valeurs existoient déjà, 424. 425.

Ce ne sont point les travaux de l'industrie qui produisent de quoi indemniser de ses dépenses, 425.

Elle diffère en cela de la classe productive, dont les travaux sont reproductifs de ses avances & de ses profits, *id.*

Observations sur les faux produits de l'industrie dans les manufactures de dentelles, 426. & suiv.

Cette industrie qui avec 20 sols de fil fait pour 3000 de dentelles, n'est aucunement productive, & ne multiplie point les valeurs, *id.*

Preuves & conséquences de cette vérité, *id.*

Pourquoi & comment les agents de l'industrie s'enrichissent, quoique le prix de leur main-d'œuvre soit un prix

nécessaire, 430.

Idée précise d'un prix nécessaire: l'ouvrier peut vendre au-dessus, 431.

L'industrie ne fait que provoquer les consommations, & c'est en cela qu'elle est utile à la reproduction, 431. 432.

C'est par la même raison qu'elle est utile aux nations agricoles, *id.*

La liberté est le germe & la mesure de cette utilité, 432.

Le commerce extérieur ne doit point s'accroître en proportion de la prospérité d'une nation; il en est même tout au contraire: le commerce extérieur diminue & le commerce intérieur augmente, 432. & suiv.

La population & l'industrie croissent en raison de l'augmentation de la richesse nationale, & la nation a moins besoin du secours des étrangers pour jouir, 433.

Le commerce extérieur sert à conduire une nation à son meilleur état possible; mais dès qu'elle y est arrivée, elle n'a plus le même besoin de ce commerce, *id.*

Un grand commerce extérieur sans liberté est destructif des richesses de la nation & de la population, 432.

Le plus petit commerce extérieur, mais joint à la plus grande liberté possible, peut suffire au meilleur état possible de la nation & du Souverain, *id.*

CHAPITRE XLIV.

RÉCAPITULATION & Conclusion de cet Ouvrage. La loi de la propriété, établie sur l'ordre physique, & dont la connoissance évidente est donnée par la nature à tous les hommes, renferme en son entier l'ordre essentiel des Sociétés. Cette loi unique & universelle est la raison essentielle & primitive de toutes les autres loix. Ses rapports avec les mœurs. Combien les systèmes publics d'un gouvernement influent sur la formation de l'homme mo-

ral. Les vertus sociales ne peuvent être que passagères, dès qu'elles sont séparées de l'ordre essentiel des Sociétés, pag. 435.

EXAMEN des motifs qui empêchent de regarder comme possible l'établissement de l'ordre dans toute la perfection, 435. & *suiv.*

Futilité de ces motifs; simplicité de l'ordre; il est tout entier renfermé dans une seule & unique loi, 436. 437. & *suiv.*

Premiers besoins physiques & premiers devoirs qui nous sont imposés par la nature, & que nous connoissons par nos sensations, 438. & *suiv.*

Premiers droits, ceux d'acquérir & de conserver, qui résultent de nos premiers devoirs, & que la nature nous rend sensibles, *id.*

Ces premières connoissances nous donnent naturellement & nécessairement celle de nos premiers devoirs en société, 439. & *suiv.*

La nature est le véritable instituteur de l'homme social, 440. & *suiv.*

C'est elle-même qui nous instruit de la nécessité de maintenir parmi nous la propriété personnelle, & la propriété mobilière qui en est une émanation, 440.

Nos sensations nous conduisent à la connoissance du juste & de l'injuste absolu, *id.*

Cette lumière naturelle reconnue par les livres Saints & par les Auteurs prophètes, 441. 442.

Ces premières connoissances suffisent à la formation des sociétés particulières, 442. & *suiv.*

L'objet de notre réunion en société, est le maintien du droit de propriété dans toute son étendue naturelle & primitive, 442. & *suiv.*

Cet objet nous est manifesté par nos sensations, *id.*

La propriété étant le principe & la mesure de la liberté sociale, le maintien de cette liberté dérive du maintien de la propriété, 444. 445.

Propriété, sûreté, liberté, sont la raison primitive & essentielle de toutes les loix positives, 445. & *suiv.*

Les loix positives sont toutes faites, & l'ordre est tout entier renfermé dans la loi de la propriété, dans l'obligation de la maintenir dans toute son étendue naturelle & primitive, 444. 445. & *suiv.*

De-là dérive la nécessité de la plus grande liberté possible dans tout ce qui peut appartenir au commerce & aux différentes négociations que les hommes peuvent faire entr'eux, liberté qui devient une loi essentielle & fondamentale à cet égard, 447. & *suiv.*

La propriété foncière dérive de la propriété personnelle par une nécessité physique, 448.

La propriété personnelle est le seul droit primitif, & la seule loi primordiale, dont émane tous les autres droits & toutes les autres loix, 448. & *suiv.*

De la loi de la propriété découlent toutes les autres loix concernant le partage du produit des terres, entre les propriétaires fonciers & les autres hommes, 449. & *suiv.*

De la même source découle l'institution des Magistrats, & l'ordre essentiel de leurs procédés, 453.

Nul abus d'autorité à craindre à cet égard, 454. & *suiv.*

De la même source encore découle l'institution d'un Souverain unique, 455. 456. & *suiv.*

Communauté d'intérêts naturelle entre le Souverain & les sujets, 458. & *suiv.*

La loi de la propriété nous donne toutes les loix relatives à la formation du revenu public, 459. & *suiv.*

La souveraineté héréditaire est une suite de la loi de la propriété, 462. & *suiv.*

Le pouvoir législatif ne peut appartenir qu'au Souverain, par une suite de la loi de la propriété, 464.

La loi de la propriété est exclusive du luxe, 466.

La même loi est le principe de la vraie politique que les nations doivent observer entr'elles, 465. & *suiv.*

Avantages de cette politique communs à toutes les nations, *id.*

La loi de la propriété, principe de la morale & des vertus sociales, 471. & *suiv.*

Le système public du gouvernement décide des mœurs dans une nation, 473. & *suiv.*

Les vertus sociales ne peuvent se perpétuer sans l'ordre social, 474. & *suiv.*

La même vérité rapprochée des exemples que nous fournit l'antiquité, 475. & *suiv.*

Observations sur les Gouvernements conquérants ; leur système public est le germe nécessaire de la dépravation des mœurs, & de la dissolution de ces corps politiques, 476.

Ce vice est la cause de la chute de l'empire Romain, *id.*

Conclusion : nécessité manifeste dont il est, que l'ordre essentiel des sociétés s'établisse naturellement lorsqu'il sera connu dans toute sa simplicité & dans toute son évidence,

Fin de la Table des Chapitres & des Matieres.

Observations sur les Conventions
de Commerce; leur objet, leurs
effets, et le point de vue de la
justice, de la morale, & de la
politique. Par M. de Montesquieu.
Paris, chez la Citoyenne, au Salon
de la Bibliothèque Nationale, l'an
septième de la Liberté.

Observations sur les Conventions
de Commerce; leur objet, leurs
effets, et le point de vue de la
justice, de la morale, & de la
politique. Par M. de Montesquieu.
Paris, chez la Citoyenne, au Salon
de la Bibliothèque Nationale, l'an
septième de la Liberté.

Observations sur les Conventions
de Commerce; leur objet, leurs
effets, et le point de vue de la
justice, de la morale, & de la
politique. Par M. de Montesquieu.
Paris, chez la Citoyenne, au Salon
de la Bibliothèque Nationale, l'an
septième de la Liberté.

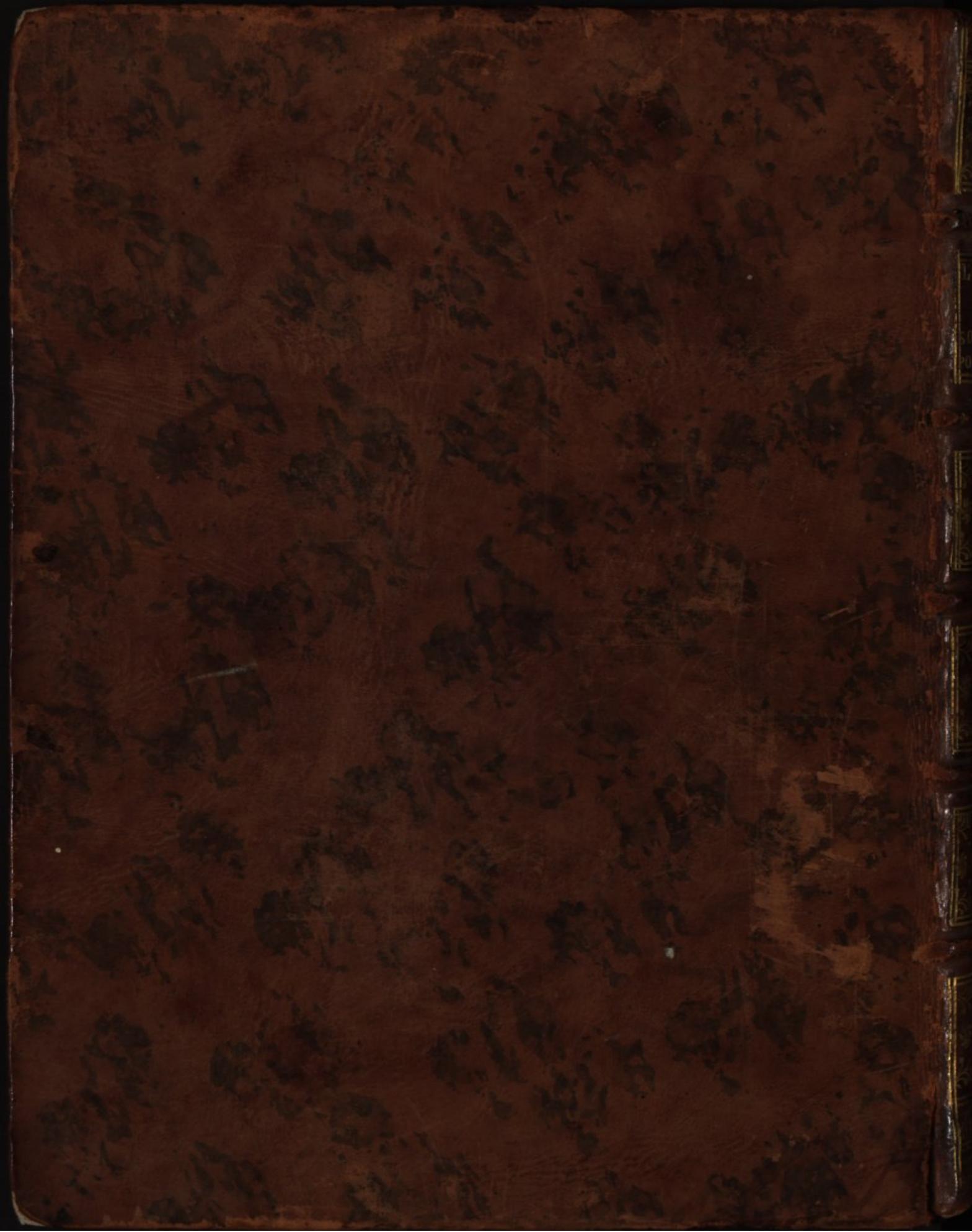
Observations sur les Conventions
de Commerce; leur objet, leurs
effets, et le point de vue de la
justice, de la morale, & de la
politique. Par M. de Montesquieu.
Paris, chez la Citoyenne, au Salon
de la Bibliothèque Nationale, l'an
septième de la Liberté.

FACULDADE DE CIÊNCIAS DE COIMBRA
19 SET. 2011
BIBLIOTECA

088









L'ORDRE
DES
SOCIÉTÉS
POLITIQUES

